

+ Des conseils

méthodologiques et un soutien logistique pour vos événements interculturels

Partenariat avec la ville ou commune pour :

- La mise en œuvre d'activités interculturelles ;
- L'organisation de colloques ou de conférences thématiques ;
- La tenue d'un stand de sensibilisation lors d'événements organisés par la ville/commune ;
- La présentation d'outils spécifiques à destination des enseignants ou du personnel d'accueil extra-scolaire ;
- ...

Notre méthodologie

- 1/ Une rencontre préalable visant à recueillir les besoins et établir le cahier des charges auprès des acteurs du projet. La démarche proposée est celle de l'éducation permanente, associant le public cible du projet à sa préparation.
- 2/ Etablissement des contours du partenariat sur base des besoins établis et de l'implication des parties prenantes. Cela se traduit par une convention de partenariat spécifique qui fixe l'implication des acteurs.
- 3/ Déroulement de l'activité.
- 4/ Evaluation avec les acteurs impliqués et le public cible.

Contact :

04/220 59 67 - Michaël HOLZEMANN (Directeur adjoint pédagogique)
 michael.holzemann@cripel.be

